

Association des parents de l'école Victor-Brodeur

Procès-verbal

Réunion du 15 janvier 2018

École Victor-Brodeur, 18 h

Présence : Pascale Bernier, Gilles Clément-Reynier, Sophie Denux, Geneviève Deschamps, Héroïse Frouin, Grace Kerr, Marie-Pierre Lavoie, Lise Landry, Christian Leclerc, Carole Mauriet, Anne Roberge, Christine Sullivan, Chantal Ziegler

Absence : Roxana Kendall, Nancy Daigle

Invité : M. Morisho

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion du 15 janvier 2018.

CM propose l'adoption de l'ordre du jour avec ajouts de trois sujets au point Divers : Bulletins scolaires, Démission d'un membre du CA et *Atelier Parler pour que les adolescents écoutent et écouter pour que les adolescents parlent*. GK appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2017.

Au point 8 b., il faudrait lire « Personne n'était qualifié à l'interne et... ». GD propose l'adoption du procès-verbal avec la modification. CM appuie. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Suivis à la réunion du 4 décembre 2017

a. Ménage dans la salle de rangement. Mme Bernier dit que ça va vraiment bien. CZ a été en contact avec la responsable (Laurence) et les deux devraient se rencontrer sous peu. Mme Bernier mentionne que dans le salon des étudiants, il y a une armoire sous clé dont l'APÉ pourrait se servir. Mme Landry et M. Laurier vont faire des vérifications et nous laisser savoir.

b. Lien pour acheter des cartes-cadeaux (collecte de Fonds Fundscrip). GK est de l'avis que ce sera un programme facile à gérer. CS suggère d'y rattacher un projet, genre une sortie, un achat... comme nous avons fait pour les cartes de Noël (que nous avons vendues et les profits sont allés aux familles en besoin). GK va faire les démarches pour inscrire notre APÉ et ensuite préparer un petit mot pour les parents dans le mémo. **GD propose d'aller de l'avant avec inscription au site Fundscrip, les profits iront vers l'amélioration de la cour d'école, avec indication que si l'on dépasse 1 000 \$, le surplus sera réalloué à un autre projet. SD appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.** Parenthèse de MPL, Pauline de la Société francophone veut avoir une boîte de cartes de Noël à vendre l'an prochain.

4. Rapport de la direction (voir la pièce jointe)

- a. **Portes ouvertes** : CS sera disponible le 24 février pour y participer et représenter l'APÉ.
- b. **Suivi projet d'échange (10^e année) avec la France** : Les choses se concrétisent. En général une vingtaine d'élèves y participeront. Le but est un échange culturel pour une durée de deux semaines. Pas encore de date, mais probablement en mai ou juin. Une lettre officielle sera envoyée sous peu aux parents des élèves de 10^e année pour les informer. (Projet passe-partout). Il n'y aura pas l'expérience du Mont Washington cette année.

5. DIVERS

- a. **Foire de fin d'année** : On doit décider ce que nous voulons faire. MPL nous avise que la Société francophone nous a proposé de faire notre pique-nique de fin d'année durant le Festival de la francophonie qui aura lieu la fin de semaine de la St-Jean Baptiste au Market Square. Alors que faisons-nous, est-ce que l'école veut faire une autre foire de fin d'année? Avant l'APÉ organisait un pique-nique en début de l'année et un en fin d'année (pour célébrer la rentrée et les accomplissements de l'année). Pendant un certain temps, nous avons organisé Brodeur a du talent au pique-nique de fin d'année. Il s'agit d'un spectacle amateur avec une trentaine d'élèves, et des parents qui étaient également membres du personnel organisaient le tout. C'était vraiment super. Dans ce temps-là, l'école a présenté comme projets rassembleurs le Théâtre Royal et ensuite Musée dans un musée, puis la foire pendant deux ans. L'APÉ et l'école se sont jumelées pour les deux foires. Alors que voulons-nous faire cette année? Parenthèse de MPL : Pauline de la Société francophone a aussi mentionné qu'elle veut faire un spectacle amateur et que la Société prévoit faire des auditions (pour toute la communauté). Discussion : Mme Bernier mentionne que le sujet a été présenté aux enseignants. On a maintenant les concerts et exposition d'art qui comprennent les élèves de M à 12. Les enseignants ont formé un comité de consultation, mais on veut savoir ce que l'Association de parents d'élèves veut faire. MPL suggère que l'on reporte le sujet pour l'instant et qu'on y revienne au moment du rapport de la présidente.
- b. **Bulletins scolaires** : M. Morisho veut aborder les bulletins scolaires des enfants à la suite de la réaction de ses filles vis-à-vis le dernier bulletin scolaire. Il y a eu déception à savoir que les bulletins ne mentionnent pas le rendement, les améliorations, etc. Les bulletins sont devenus qualitatif et subjectifs. Question : Y aurait-il une façon d'évaluer si des changements peuvent être apportés au format des bulletins? Mme Bernier explique que, de la maternelle à la 9^e année, on ne met plus de notes pour l'instant mais que, pour le bulletin final, les enseignants devront mettre un résultat quantitatif. Les parents ont toujours le droit de communiquer avec l'enseignant et de demander les résultats. Les parents peuvent toujours demander par exemple : quelle est la note de mon enfant en sciences? L'enseignant doit la leur communiquer, ce n'est pas une option. Par contre la nouvelle façon consiste vraiment à évaluer les compétences et non les connaissances. C'est vraiment un changement total de façon de voir les choses. Nous évaluons la communication, la réflexion, la pensée créative et critique ainsi que les compétences personnelles et sociales. Il faut noter que c'était la première fois que les enseignants créaient un bulletin de ce type. Au CSF, le service de l'instruction travaille là-dessus; il a entre autres fait une revue pour voir comment les différentes écoles ont trouvé le processus. Cette année est vraiment une année d'essai. À partir de la 10^e année, on continue avec les notes. Le ministère n'a pas encore de directives claires pour les 10, 11 et 12^e années. M. Morisho demande si le ministère nous a communiqué le besoin de changer la structure d'évaluation ou s'il nous a donné le choix? Qui a donné le mandat qu'on arrêterait les notes? D'où vient cette décision? Mme Bernier répond que ce sont effectivement les directives du ministère pour les conseils scolaires. Mme Bernier va mettre M. Morisho en communication avec le service de l'instruction, qui pourra peut-être apporter davantage d'éclaircissements au sujet de la situation. M. Morisho remercie le groupe.
- c. **Démission** : MPL avise que Roxana Kendall a communiqué sa démission du conseil d'administration de l'APÉ au cours d'une conversation téléphonique et par courriel, pour des raisons personnelles. GD propose d'accepter la démission de Roxana Kendall. CZ appuie. La proposition est acceptée à l'unanimité.
- d. **Atelier Parler pour que les adolescents écoutent et écouter pour que les adolescents parlent**. Voir le courriel reçu en pièce jointe. MPL a déjà répondu que nous sommes intéressés étant donné que les places étaient limitées. CM propose que nous donnions notre nom pour l'atelier. HF appuie. La proposition est acceptée à l'unanimité.

GD mentionne qu'à l'avenir nous devrions lire les rapports des comités au préalable et éviter de lire nos rapports point par point.

PAUSE DE 10 MINUTES

6. Rapports des différents comités

- a. **Vert** – CS avise que Mme France a un bénévole.
- b. **Urgence** – ND n'est pas présente.
- c. **Socioculturel** – HF + SD (**Voir pièce jointe**)
SD a communiqué avec la dame de Réseau-femmes et l'atelier aura lieu le 31 janvier à 18 h à l'école. SD et HL veulent s'assurer que ce sera noté dans le prochain mémo. La soirée consistera à expliquer aux parents la série d'ateliers présentés à leurs enfants. Tous les parents de l'école (M à 12) sont invités.
- d. **Relations avec le CSF** – CL (voir pièce jointe)
 - GK demande si c'est le temps de l'année où les communautés font des demandes de nouvelles écoles, car il y a eu trois demandes. CL avise que c'est tout un processus et que ces écoles voudraient ouvrir en septembre prochain.
 - Il n'y a pas eu de discussion à propos des décharges. CL croit que nous devrions faire un suivi si rien ne se passe. MPL va relancer M. Ouellette.
- e. **Partenaires** – CS+MPL+AR
 - CS : La majorité de la réunion de ce soir a tourné autour du sondage que les élèves ont élaboré pour faire passer aux élèves du secondaire. Le but est de savoir pourquoi les élèves partent. Cette année, il y a eu un nombre important d'élèves qui ont quitté l'école en 9^e année. Les élèves qui ont élaboré le sondage sont motivés, ils ont fait une consultation et sont bien préparés.
 - Projet éducatif : Rapporté au mois prochain.
 - Code de conduite : Pour l'instant nous avons 2 élèves, la direction et un parent pour participer à ce comité pour travailler sur la révision du code de conduite de l'école. Les élèves veulent des changements surtout à propos de la technologie et de la tenue vestimentaire. C'est dommage que nous n'ayons pas l'opinion des enseignants. On cherche à trouver une solution pour inclure les enseignants dans la révision du code de conduite. Cette révision représentera beaucoup de travail et on cherche des bénévoles. CZ se porte bénévole pour faire partie de ce comité.
- f. **Parascolaire** – GCR (**voir pièce jointe**)
 - À mettre dans le memo que Mme Wong recherche des bénévoles.
 - Mme Wong a fait un travail impeccable avec les kimonos.
 - Mme Bernier suggère que l'on devrait redéfinir le rôle des parents dans le dossier parascolaire. Mme Bernier va vérifier avec d'autres écoles de M a 12 qui font quoi, comment ça fonctionne?
 - MPL mentionne que le parascolaire c'est un problème qui revient à chaque année.
 - MPL ajoute que les trois élèves qui font partie du comité des partenaires vont faire un sondage dans lequel ils parleront du parascolaire.
 - Mme Bernier mentionne qu'il y a quand même eu plusieurs activités et plusieurs qui s'en viennent. (Tout au niveau sportif). Non sportif, il y a quelques clubs sur l'heure du midi.
 - GCR mentionne le manque de visibilité auprès des parents.
 - Mme Bernier mentionne que l'école aura besoin de beaucoup de bénévoles pour l'athlétisme.
 - Questions :
 - o GK demande combien de temps ont les élèves du secondaire sur l'heure du midi? Ils ont 50 minutes. GK entend des plaintes que les élèves n'ont pas le temps de manger, un souci. GK mentionne qu'il y a une attente aux repas chauds.
 - o GK demande si on parle de football pour le parascolaire cette année? Mme Bernier précise que le football ne faisait pas partie du parascolaire, c'est

vraiment un programme hors de l'école, car c'est un trop gros engagement, l'école n'a pas une équipe de football Brodeur.

- o GD mentionne qu'il serait bien de mettre dans le mémo les activités qui se passe le midi.

g. **Finances** – GK (voir pièce jointe)

- MPL demande ce qui se passe avec les signatures pour les comptes?
- GK va être en contact avec la nouvelle personne à la banque TD, il y aura donc des suivis.
- CS demande clarification à propos d'avoir 1 500 \$ du compte courant comparativement à frais administratifs pour acheter les ordinateurs? GK répond que les frais administratifs sortent du compte courant. Il y a effectivement deux lignes différentes dans le budget. Nous avons acheté un ordinateur.

h. **Communications** – CS (voir pièce jointe)

- Révision de la liste des suivis proposés au sondage auprès des parents. On doit choisir une personne responsable pour chaque suivi. Certains suivis vont lier à un comité précis. GD se porte bénévole pour faire le suivi auprès de la direction au sujet des représentants de classe.
- CS montre les dépliants de l'APÉ. Il y aura distribution dans les salles de classe. À ce sujet, la proposition suivante a été faite par courriel avant la présente réunion : CS propose que le CA offre aux parents un dépliant pour expliquer un peu notre rôle : un en français et l'autre en anglais. L'argent pour payer les photocopies de ces dépliants sortirait du budget « administration ». La date limite pour le vote est le 15 décembre à 18 h. CZ appuie. Vote : 11 POUR; 0 CONTRE; 2 ABSTENTIONS. La proposition est adoptée.
- CS mentionne que quelqu'un doit refaire les présentations Power point pour les nouveaux arrivants (présentations qui ont lieu en août). Le comité communication fera le suivi.
- CS mentionne que nous devrions avoir une table de l'APÉ à chaque événement rassembleurs. Le comité socioculturel fera le suivi auprès de la direction.
- On pense à offrir un dîner d'appréciation aux enseignants. C'est à discuter, car cela va coûter des sous. Nous devons penser au concept pour la prochaine réunion. Devoir pour tous.
- Les réponses du sondage suggèrent de filmer les concerts pour ceux qui ne peuvent y assister. C'est un problème à cause de certaines restrictions, alors pas de suivi pour ce point.
- CS a envoyé une idée de lettre destinée à Mme Bernier. CS propose que la lettre avec objet, Sondage auprès des membres de l'APÉ, soit envoyée à la direction. GD appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité. Nous mentionnerons dans le memo que nous avons transmis les commentaires des parents à la direction.

i. **Camps** – HF+MPL+CS

- Tout ce qui a rapport au camp est sur le site Web et a été envoyé à toutes les écoles d'immersion, à la Société francophone, etc.

7. **Rapport de la présidente** – Voir document en pièce jointe.

- MPL a reçu 12 inscriptions à ce jour (12 semaines pas 12 enfants) et rien pour les 2 et 3 avril. Elle n'a reçu qu'une candidature pour les postes de moniteurs, ce n'est pas assez. Si nous n'avons pas d'autre candidature, nous devons annuler le camp. La date limite est le 31 janvier et la date limite pour l'inscription est le 16 février.
- Le lien de la Fondation Rick Hansen (Accessibility Certification). Nous pouvons faire une évaluation pour savoir jusqu'à quel point notre école est accessible et avec cette évaluation, nous pouvons faire une demande de subvention pour avoir jusqu'à 20 000 \$ pour apporter des améliorations pour que notre école soit plus accessible. MPL en a parlé avec la direction, la direction en a parlé au central et ils ont dit que si cela ne coutait rien, que nous pouvions aller de l'avant. MPL va s'informer auprès de la Société francophone qui a déjà fait la même démarche.

- c. Foire : Après discussion, l'APÉ décide de revenir du format du pique-nique de fin d'année avec Brodeur a du talent. MPL va communiquer la décision à la direction. Date proposée : le vendredi le 15 juin.
- d. MPL demande s'il est possible de déplacer la réunion du 9 Avril au 16 avril. Tout le monde est d'accord.
- e. Consultation sur la politique des médicaments. On en reparle à la prochaine réunion, mais on doit s'assurer de mettre la consultation dans le mémo.
- f. Calendrier pour le congé du printemps : MPL parle des 4 options possibles. Pour le congé du printemps, la date limite est le 14 février. MPL suggère d'envoyer la consultation lundi prochain (le 22 janvier) dans un courriel distinct et de demander une réponse pour le vendredi 2 février. On proposera les trois options de calendrier proposées par le CSF. On demandera aux parents de donner un premier choix et un deuxième choix parmi 3 options.

8. Prochaine réunion le 5 février à 18 h.

9. Fin de la réunion à 21 h 27

Chantal Ziegler, secrétaire
Le 5 février 2018

Marie-Pierre Lavoie, présidente
Le 5 février 2018